

GT CNIS Indicateurs ODD

La déclinaison française des indicateurs de suivi
des Objectifs de Développement Durable (ODD)



Compte-rendu de la deuxième session du GT CNIS - Mercredi 20 septembre 2017 -

Le groupe de travail (GT) s'est réuni, pour sa deuxième session en formation restreinte, le 20 septembre 2017 au sein du Ministère de l'Économie et des Finances, sous la présidence de Monsieur Jean-René BRUNETIÈRE.

Ordre du jour

- Approbation du compte-rendu de la réunion du GT CNIS du 28 juin 2017 ;
- Contributions et résultats de la consultation des membres du GT sur les indicateurs ODD de 2017 ;
- Principes et critères de sélection pour les indicateurs ODD ;
- Panorama des stratégies et tableaux de bord existants sur le développement durable (Information) ;
- Bureau du CNIS du 19 octobre 2017 ;
- Composition et modalité d'organisation du groupe de travail plénier ;
- Points divers.

Documents joints à ce compte-rendu :

- Diaporama de la présentation de S. EGHBAL-TEHERANI sur la grille de typologie pour les indicateurs de suivi des ODD - synthèse des contributions (version PDF) ;
- Diaporama de la présentation de F. VEY sur une proposition de note relative aux principes et critères de sélection des indicateurs ODD pour la France (version PDF) ;



Liste des liens vers des stratégies françaises et internationales existantes en matière de développement durable (à titre d'information – liste non exhaustive) (version PDF) ;

Une proposition d'organisation du groupe plénier en sous-groupes de travail thématique (version PDF).

Membres du GT restreint

Président :

- M. Jean-René **BRUNETIÈRE**, Ingénieur général honoraire des ponts, des eaux et des forêts ;

Rapporteurs :

- Mme Sylvie **EGHBAL-TEHERANI**, Cheffe de la mission coordination statistique de l'INSEE ;
- M. Frédéric **VEY**, Chef du bureau des indicateurs, études et sciences de la donnée pour le développement durable (service statistique du ministère de la Transition Écologique et Solidaire)

Participants :

- M. Jérôme **ACCARDO**, Chef du département ressources et conditions de vie des ménages à l'INSEE ;
- M. Gérard **BADEYAN**, Représentant du service statistique du ministère des Solidarités et de la Santé ;
- M. Jean-Jacques **BENEZIT**, Représentant du conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux au ministère de l'Agriculture (Pilote ODD2) et Haut Fonctionnaire au développement durable ;
- M. Stéphane **BERNAUDON**, Représentant de la délégation au développement durable du ministère de la Transition Écologique et Solidaire ;
- M. Pierre-Guillaume **BRUN**, Stagiaire au sein de la Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature au ministère de la Transition Écologique et Solidaire ;
- Mme Sophie **CABANIS**, Chargée de mission coordonnateur Europe/International – Biodiversité au sein de la Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature au ministère de la Transition Écologique et Solidaire (Pilote ODD 15) ;
- Mme Françoise **CORÉ**, Représentante d'ATD Quart Monde (ONG internationale) ;
- Mme Anne-France **DIDIER**, Représentante de la délégation à la mer et au littoral du ministère de la Transition Écologique et Solidaire (Pilote ODD 14) ;
- M. Irénée **JOASSARD**, Adjoint au sous-directeur et chef de bureau de l'état des milieux (service statistique du ministère de la Transition Écologique et Solidaire)
- Mme Estelle **MIDLER**, Représentante du service de la statistique et de la prospective du ministère de l'Agriculture ;
- M. André **MOREAU**, Représentant du service statistique du ministère de l'Intérieur ;



- M. Mathieu **ORZONI**, Coordonnateur au sein de la mission coordination statistique de l'INSEE ;
- Mme Claire **PLATEAU**, Responsable de la coordination sur le développement durable à l'INSEE ;
- Mme Élodie **RICAUD**, Chargée de mission (vacataire) au service de la donnée et des études statistiques (service statistique du ministère de la Transition Écologique et Solidaire) ;

Absents :

- M. Martin **BORTZMEYER**, Adjoint à la cheffe de la délégation au développement durable du ministère de la Transition Écologique et Solidaire ;
- Mme Mireille **CAMPANA**, Représentante du ministère en charge de l'Économie (Pilote ODD 9) et Haut Fonctionnaire au développement durable ;
- M. Pascal **FROUDIERE**, Chargé de mission à la direction générale de la Cohésion Sociale du ministère en charge des Solidarités et de la Santé (Pilote ODD 1)
- Mme Claire **HEDON**, Présidente d'ATD Quart Monde ;
- Mme Anne-Sophie **HESSE**, Cheffe de division des indicateurs de développement durable au service de la donnée et des études statistiques (service statistique du ministère de la Transition Écologique et Solidaire);
- M. Philippe **JAHSHAN**, Président de l'Association Coordination Sud ;
- M. Jean-Marie **QUEMENER**, Chef de la mission internationale et communautaire au sein de la Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature au ministère de la Transition Écologique et Solidaire ;
- M. Victor **RAYNAUD**, Représentant du ministère en charge de l'Europe et des Affaires Etrangères
- M. Alexis **RINCKENBACH**, Chef du bureau des affaires européennes et internationales du ministère en charge des Solidarités et de la Santé (Pilote ODD5)
- M. Yves-Laurent **SAPOVAL**, Directeur de projet auprès de la Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages au ministère de la Transition Écologique et Solidaire ;
- Mme Béatrice **SEDILLOT**, Cheffe du service de la statistique et de la prospective du ministère en charge de l'Agriculture ;
- Mme Laure **TURNER**, Cheffe de la méthodologie statistique et des études du ministère de l'Intérieur.

Prochaine réunion du GT : Groupe plénier

Mercredi **22 novembre 2017** matin 59 Boulevard Vincent-Auriol, 75013 Paris





Ouverture de la séance à 14h35

Introduction de la séance par le Président

Le Président JR. BRUNETIÈRE introduit la séance, seconde réunion du GT du CNIS sous une forme restreinte, et précise que le groupe a été élargi aux services pilotes et services statistiques associés aux 5 ODD¹ du rapportage 2018.

Le GT s'inscrit pleinement dans l'engagement de la France dans le suivi et l'examen de l'Agenda 2030 au niveau international, national et infranational.

La France a une double obligation en matière de suivi et d'examen des ODD, à savoir :

1. Au niveau international : la mise à disposition des indicateurs mondiaux de tier 1² et tier 2 aux agences onusiennes pour répondre au rapportage international de l'ONU. Ce rapportage a pour objectif d'évaluer la situation internationale sur les ODD et de réaliser des comparaisons entre les États Membres ;
2. Au niveau national et infranational : le suivi de la mise en œuvre des ODD sur le territoire (à différentes échelles) reposant sur un ensemble d'indicateurs judicieusement sélectionnés et adaptés à la situation et aux priorités de la France. Cet ensemble d'indicateurs sera composé à la fois d'indicateurs mondiaux pertinents pour le suivi des ODD en France et d'indicateurs alternatifs ou complémentaires rendant compte des caractéristiques et spécificités françaises.

L'objectif du GT est donc de constituer la liste des indicateurs correspondant au suivi des politiques nationales concourant aux ODD en mobilisant l'ensemble des acteurs concernés : administrations publiques, collectivités territoriales, société civile, secteur privé, etc.

Il aura également à proposer des modalités d'actualisation annuelle et de communication de ces indicateurs.

L'échéance de la première phase des travaux du GT est fixée pour le prochain Forum Politique de Haut Niveau (FPHN) de juillet 2018. D'ici cet événement, une liste d'indicateurs de suivi des politiques

1 Les ODD retenus comme « prioritaires » pour le Forum Politique de Haut Niveau de 2018 sont les suivants : ODD 6 (Eau propre et assainissement), ODD 7 (Énergie propre et d'un coût abordable), ODD 11 (Villes et Communautés durables), ODD 12 (Consommation et production responsables), ODD 15 (Vie terrestre) et l'ODD 17 (Partenariats pour la réalisation des objectifs).

2 Classification des indicateurs mondiaux :

- Tier 1: Indicateur conceptuellement clair, méthodologie établie et normes disponibles et données régulièrement produites par les pays
- Tier 2: Indicateur conceptuellement clair, méthodologie établie et normes disponibles, mais les données ne sont pas régulièrement produites par les pays
- Tier 3: Indicateur pour lequel il n'existe pas de méthodologie établie et normes ou des méthodologies / normes en cours de développement / test.

nationales concourant aux ODD doit être proposée et un document utile pour le rapportage national sur les indicateurs des ODD retenus pour 2018 devra être élaboré avant fin mai 2018.

Pour information, la France a présenté un premier rapport de sa situation par rapport aux ODD à l'occasion du premier FPHN³ de juillet 2016, tandis qu'en 2017, un simple point d'étape a été présenté. Pour l'heure, il n'est pas défini de rythme de rapportage pour la France.

Cette seconde réunion du groupe restreint a pour objectif de finaliser la typologie et définir des principes et critères de sélection pour les indicateurs. Elle permettra également de valider le mandat du groupe de travail et définir les modalités de travail et d'organisation du groupe plénier (organisme décisionnel du GT).

Approbation du compte-rendu de la réunion du GT CNIS du 28 juin 2017

Le groupe de travail n'émet aucune remarque sur le compte-rendu de la réunion du GT CNIS du 28 juin 2017. Le document est validé.

Contributions et résultats de la consultation des membres du GT sur les indicateurs ODD de 2017

S. EGHBAL-TEHERANI présente une synthèse des contributions reçues sur la grille de typologie appliquée aux indicateurs onusiens pour les ODD 2017⁴ : cf. diaporama de la présentation.

L'objectif de cette grille de typologie est de faciliter le travail de sélection des indicateurs onusiens jugés comme pertinents et disponibles à l'échelle nationale pour le suivi des ODD.

À l'issue de la présentation, plusieurs points sont discutés :

- Une collaboration entre les porteurs de politiques et les services statistiques est souhaitable pour chaque indicateur ;
- Les définitions appliquées aux indicateurs peuvent différer selon les échelles : international (ONU), européenne (Eurostat) ou nationale. C'est le cas par exemple pour l'agriculture durable/soutenable (ODD 2) ou pour les stocks de poisson biologiquement viable (ODD 14) ;
- Il est primordial d'utiliser des indicateurs existants et disponibles pour ne pas doubler le travail de rapportage. Pour cela, il est recommandé de sélectionner des indicateurs utilisés dans des stratégies nationales, comme par exemple les nouveaux indicateurs de richesse ;
- Il est recommandé, notamment dans les domaines où des politiques européennes consistantes sont développées, de prendre en compte dans la réflexion du GT, les indicateurs rapportés au niveau européen. C'est le cas par exemple des indicateurs sur la qualité de l'eau (Directive Cadre sur l'Eau).

3 L'ONU encourage les États Membres à réaliser deux rapportages de mise en œuvre des ODD sur la période 2015-2030 à l'occasion des FPHN.

4 Les ODD 2017 sont les suivants : ODD 1 (Pas de pauvreté), ODD 2 (Faim zéro), ODD 3 (Santé et bien-être), ODD 5 (égalité), ODD 14 (Vie aquatique) et l'ODD 17 (Partenariats pour la réalisation des objectifs).



- Territorialisation : certains indicateurs non pertinents dans le périmètre métropolitain peuvent l'être dans les Outre-mer, comme par exemple l'accès à l'eau potable. Comment prendre en compte ces indicateurs ?
- Les services statistiques assureront le pilotage de la production des indicateurs correspondant à leur champ de compétence.

Il est retenu de faire évoluer la grille de typologie sur les points suivants :

Une priorisation de la colonne « Pertinence » par rapport à celle de la « Disponibilité » ;

Une reformulation de l'en-tête de colonne « indicateur pertinent par rapport au niveau français » par « indicateur pertinent par rapport aux stratégies et politiques françaises » ;

L'ajout d'un classement de priorité au niveau de la colonne « indicateur pertinent par rapport aux stratégies et politiques françaises » pour connaître le degré de pertinence de l'indicateur au niveau national, à savoir :

Indicateur essentiel ;

Indicateur secondaire ;

La disposition en fin de tableau - à titre informatif - de la colonne « Pertinence par rapport à la cible », jugée utile pour les rapportages à l'ONU ;

L'ajout d'une colonne « Catégorie de l'indicateur au niveau international » - à titre informatif - jugée utile pour les rapportages à l'ONU ;

L'ajout d'une colonne « Indicateur alternatif ou complémentaire » permettant aux contributeurs d'indiquer leurs propositions d'indicateurs, lesquels seront analysés selon les principes énoncés au chapitre 3.

Principes et critères de sélection pour les indicateurs ODD

F. VEY présente une proposition de méthode de sélection des indicateurs onusiens et des indicateurs alternatifs ou complémentaires basée sur des principes et de critères de sélection définis : cf. diaporama de la présentation.

Cette méthode sera avant tout un outil d'aide à la sélection des indicateurs, celle-ci facilitera, mais ne remplacera pas la discussion et la concertation engagées dans le groupe de travail.

À l'issue de la présentation, plusieurs points sont précisés :

► Les principes de sélection :

- Jeu d'indicateurs limité à 100 indicateurs : il est important de limiter le nombre d'indicateurs pour s'assurer de la pertinence des indicateurs choisis ;
- 6 indicateurs maximum par ODD : tous les ODD doivent être suivis et il faut garder une approche cohérente et légitime par rapport aux stratégies et politiques existantes ;
- Le jeu d'indicateurs devra être en mesure de réunir des indicateurs de moyens permettant d'évaluer l'effort politique mis en œuvre pour atteindre l'objectif mais également des indicateurs d'impact traduisant le suivi de la mise en œuvre des ODD par les acteurs privés et publics ;
- Il sera nécessaire de valoriser les indicateurs existants et disponibles utilisés pour le suivi de politiques françaises et/ou communautaires afin de ne pas doubler le travail à réaliser ;



- Une classification des indicateurs en deux niveaux – prioritaires / secondaires – pourra être proposée pour favoriser la communication autour des indicateurs ODD ;

► La sélection des indicateurs onusiens :

Voir remarques et corrections apportées à la section « 2. Contributions et résultats de la consultation des membres du GT sur les indicateurs ODD de 2017 ».

► La sélection des indicateurs alternatifs ou complémentaires :

- Les indicateurs alternatifs sont des indicateurs similaires ou proxys des indicateurs onusiens alors que les complémentaires sont des indicateurs différents ;
- La grille d'évaluation : les points décernés pour les indicateurs ne suffisent pas à leur évaluation. Il serait important de définir des critères éliminatoires permettant l'exclusion directe d'un indicateur même si celui-ci répond à tous les autres critères.

Panorama des stratégies et tableaux de bord existants sur le développement durable (Information)

F. VEY présente, à titre d'information, un panorama non exhaustif des stratégies et tableaux de bord existants sur le développement durable : cf. diaporama de la présentation.

Au niveau national :

- La stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable 2015-2020 (SNTEDD) : le suivi de la stratégie est assuré par 72 indicateurs : 39 indicateurs de 1^{er} niveau – indicateurs essentiels – pour suivre les enjeux et les axes et 33 indicateurs de 2^{ème} niveau pour un suivi plus fin au niveau des axes stratégiques. Un rapport pour le Parlement est rédigé chaque année.
- 39 indicateurs de la SNTEDD sont déclinés au niveau territorial pour aider les acteurs à mesurer le développement durable et à suivre les progrès réalisés à une échelle régionale ou plus fine.
- 10 « indicateurs de richesse », alternatifs au PIB : ils sont calculés à l'échelle nationale, et leurs évolutions sont commentées dans un rapport annuel.

Au niveau européen et mondial :

- La stratégie Europe 2020 (2010-2020) est un plan d'action sous l'angle économique pour une croissance commune à l'échelle des pays de l'Union Européenne. Elle se décline au niveau français avec le Programme national de réforme (PNR). La stratégie Europe 2020 sera révisée en 2020 et intégrera les ODD.
- Eurostat a publié une liste de 100 indicateurs de suivi des ODD pour l'Union Européenne. La liste contient pour moitié des indicateurs onusiens. Des indicateurs alternatifs ou complémentaires complètent ce jeu d'indicateurs. Un premier rapport présentant la mise en œuvre des ODD dans l'UE sera produit en novembre 2017.
- L'Agenda 2030 et ses 244 indicateurs mondiaux de suivi des ODD.

Pour compléter ce panorama, la Stratégie nationale de la biodiversité sera intégrée à la liste.



Bureau du CNIS du 19 octobre 2017

Le mandat du groupe de travail a été actualisé et sera présenté au Bureau du CNIS le 19 octobre prochain.

Le groupe de travail n'émet aucune remarque sur le mandat. Le document est validé.

Composition et modalité d'organisation du groupe de travail plénier

Le Président JR. BRUNETIÈRE indique qu'à l'issue de cette réunion le groupe de travail se réunira en formation plénière puis en sous-groupes.

Le groupe plénier :

Le groupe plénier sera l'organisme décisionnel du GT CNIS. Il aura pour missions de valider les travaux engagés par ses membres et de constituer la liste des indicateurs sélectionnés pour le suivi des ODD en France.

Il sera composé d'une soixantaine de personnes (représentants des services de l'Etat et représentants de la société civile), à savoir :

- Des représentants des services statistiques des ministères ;
- Des représentants des ministères (directions d'administration centrale compétentes des ministères ou établissements publics) ;
- Des chercheurs et des experts ;
- Des représentants de la société civile, organisations syndicales, associations, ONG, etc. ;
- Des représentants des collectivités territoriales ;
- Des membres du CESE, observatoires, etc.

Les membres du groupe plénier se répartiront en 3 sous-groupes thématiques, d'une vingtaine de personnes, pour engager le travail de concertation et de réflexion sur les indicateurs alternatifs ou complémentaires.

Une liste prévisionnelle de personnes constituant le groupe plénier sera présentée au Bureau du CNIS le 19 octobre. Les membres du groupe restreint intègrent directement ce groupe.

- Le Président demande aux nouveaux membres du groupe restreint de proposer des noms de personnes pouvant intégrer le groupe plénier. Ces personnes compléteront la liste initiale de proposition.
- Une demande de liste de contact de parties prenantes associées aux ODD est faite au CGDD⁵.
- Une demande est également faite auprès des rapporteurs des Commissions thématiques du CNIS

⁵ Commissariat Général au Développement Durable



Le groupe plénier se réunira, pour sa première séance, le 22 novembre 2017. À cette occasion, les missions du GT et une synthèse des travaux déjà réalisés seront présentés.

Ces travaux pourront constituer la base de travail des sous-groupes.

- Une consultation des pilotes et des producteurs du service statistique public sera réalisée rapidement sur les indicateurs ODD de 2018 et 2019 afin de compléter les travaux réalisés sur les indicateurs ODD 2017.

Une seconde réunion du groupe plénier est prévue en avril 2018.

Les sous-groupes thématiques :

Les membres du groupe plénier se répartiront en 3 sous-groupes thématiques, d'une vingtaine de personnes. Chaque sous-groupe engagera le travail de concertation sur une thématique dédiée : cf. proposition d'organisation du groupe plénier en sous-groupes.

Il est retenu de faire évoluer la répartition des thématiques des sous-groupes sur les points suivants :

- La sous-catégorie « Agriculture » sera déplacé de la thématique « Économie/activité » à la thématique « Environnement ».
- Il n'est pas cohérent d'avoir une sous-thématique « Développement durable » dans la thématique « Environnement ».

Les premières réunions des sous-groupes sont programmées dès le premier trimestre 2018. Chaque sous-groupe se réunira au minimum à deux reprises avant avril 2018. Les participants pourront, s'ils le jugent utile, auditionner des personnes externes au GT et faire part des synthèses de ces consultations aux membres.

Un Président de séance sera élu dans chaque sous-groupe. S. EGHBAL-TEHERANI et F. VEY, rapporteurs du GT CNIS, seront l'un et l'autre rapporteurs de ces sous-groupes. Le Président JR. BRUNETIÈRE participera dans la mesure du possible aux séances des sous-groupes.

Points divers

Village des initiatives pour une société autrement :

À l'occasion de ses soixante ans, ATD Quart Monde organise les 14 et 15 octobre 2017 à Paris, place de la République, un grand rassemblement Européen : « un Village des initiatives pour une société autrement ». Pour plus d'information : <http://www.atd-quartmonde.org/mobilisation2017/village-initiatives-societe-autrement/>.



Conclusion de la séance par le Président

Le Président JR. BRUNETIERE indique que :

- La composition du groupe plénier et le mandat du GT seront présentés au Bureau du CNIS le 19 octobre prochain pour approbation ;
- Les travaux du groupe restreint seront présentés lors de la réunion du groupe plénier ;
- Le groupe plénier discutera et approuvera les travaux des sous-groupes ainsi que le calendrier. L'objectif est de lancer les travaux de sélection des indicateurs pour les 17 ODD et prioriser le rapportage des indicateurs retenus pour 2018. Une liste d'indicateurs devra être présentée lors du FPHN de juillet 2018 ;
- Le mode de fonctionnement retenu entre les réunions : communication par courriels ;
- Une application de la grille de typologie sera réalisée en amont des sous-groupes afin de proposer à discussion aux participants une liste initiale (base de discussion) ;
- Toutes les contributions (contributions spontanées, consultation publique, contribution des membres du groupe restreint) seront portées à la connaissance des membres des sous-groupes ;
- La grille de typologie sera envoyée à chaque pilote ODD (pour les 17 ODD) ;
- L'engagement de ce groupe de travail est de 1 an minimum.

La prochaine réunion du GT se déroulera sous une forme plénière le 22 novembre prochain.

Décisions :

Le jeu d'indicateurs de la France pour le suivi des ODD doit être élaboré pour mai 2018 ;
Les indicateurs des 6 ODD retenus comme « prioritaires » pour 2018 devront être rapportés à l'occasion du FPHN de juillet 2018.

Le Président JR. BRUNETIERE remercie les participants et clôture la réunion.

Fin de la séance : 17h30

